



ASSEMBLÉE NATIONALE

16ème législature

Sur la baisse des prix des stupéfiants

Question écrite n° 10320

Texte de la question

Mme Gisèle Lelouis appelle l'attention de M. le ministre de l'intérieur et des outre-mer sur le trafic de stupéfiants qui touche particulièrement sa ville de Marseille, notamment dans sa circonscription, mais aussi et de plus en plus tout le pays. Aujourd'hui en France, le trafic de stupéfiants est le moteur essentiel de l'activité criminelle, il crée des enclaves de non-droit, formalisées par des mini-frontières, des barrages, des guerres, des règlements de compte et toujours plus d'insécurité et de dégradations pour les gens qui le subissent. L'économie parallèle qui s'y développe, à coups de blanchiments et de trafics en tous genres, crée *de facto* une loi parallèle qui s'oppose à celle de la République française. Et quand elle dit qu'il s'y développe, Mme la députée veut dire que le trafic de stupéfiants gangrène la France. M. le ministre a beau donner du Doliprane pour freiner cette gangrène, rien n'y fait. Il y a trois ans, en 2020, alors qu'il devenait ministre de l'intérieur, M. le ministre avait affirmé que les trafiquants de drogue allaient arrêter de dormir ; en effet M. le ministre avait raison ils dorment peu, en réalité ils ont trop de travail. M. le ministre dit « pilonner » les supermarchés de la drogue. Si ce « pilonnage » était efficace, le prix des stupéfiants devrait monter. S'ils sont plus rares, ils sont plus chers, c'est la loi de l'offre et de la demande. Or le prix du cannabis baisse et même celui de la cocaïne baisse fort. Par exemple, le prix du gramme de cocaïne était à 80 euros avant le covid, il est aujourd'hui, à moins de 65 euros (chiffres de l'OFAST (Office anti-stupéfiants)) le gramme en moyenne. Pour les courageuses forces de l'ordre, c'est comme vider une piscine avec une passoire. Elle lui demande comment il explique cette baisse des prix alors que la lutte contre le trafic de drogue est censée s'intensifier.

Données clés

Auteur : [Mme Gisèle Lelouis](#)

Circonscription : Bouches-du-Rhône (3^e circonscription) - Rassemblement National

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 10320

Rubrique : Drogue

Ministère interrogé : Intérieur et outre-mer

Ministère attributaire : [Intérieur et outre-mer](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [25 juillet 2023](#), page 6944

Question retirée le : 11 juin 2024 (Fin de mandat)